

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pârolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 an... 150
6 mois... 80
3 mois... 45

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
MAASENSTEIN & VOGLER
PRIX DES ANNONCES
Fribourg, par jour 15 cent.

Nouvelles du jour

A l'ouest, succès français sur le front
Béthune-Arras et dans l'Argonne.
En Pologne, les Russes signalent l'arrivée de renforts allemands considérables.
De Vienne, on annonce que les Serbes sont en retraite.

Le Bund d'hier soir a publié, sur le raid des avions anglais vers Friedrichshafen, un article de style officieux dont voici les passages les plus saillants :

Nous avons dit, il y a quelques jours, que le règlement de l'incident nécessiterait un certain délai. Nous considérons ce délai comme écoulé et croyons que les explications des gouvernements anglais et français sont maintenant formulées pour être communiquées dans un temps très prochain.

L'enquête ouverte par nos autorités avait clairement établi la violation de notre neutralité. Les rapports qu'ont publiés les journaux français ont achevé la démonstration. C'est ainsi que nous avons pu lire dans le Temps une déclaration des aviateurs comme quoi ils ont suivi pendant tout le trajet le cours du Rhin. A s'en tenir à cette déclaration, on saurait ainsi que les aviateurs ont violé la frontière aérienne de la Suisse et par conséquent notre souveraineté territoriale, en franchissant le canton de Schaffhouse et les parties limitrophes du territoire thurgovien et zuricois, depuis Zurich en passant par le Stein en aval. Mais on sait, en outre, par une enquête absolument concluante, que l'escadrille a suivi la rive sud du Rhin et que 110 kilomètres du territoire suisse, au total, ont été franchis par les aviateurs.

De toute manière, il est acquis qu'il y a eu violation de notre neutralité; si le cas se répétait, de quelque côté que ce fut, il serait fait usage de tous les moyens pour y parer. Les mesures nécessaires sont prises à cet effet.

Le Bund émet ensuite que le Conseil fédéral ait eu à donner au gouvernement allemand des assurances quelconques, au sujet de la protection du territoire suisse contre une nouvelle tentative de traversée aérienne. Il ajoute :

Nous devons, au reste, constater que la grande presse allemande s'est exprimée sur cet incident avec une réserve que nous avons appréciée. Il faut en dire autant de la presse française qui compte comme représentante de l'opinion. Le Matin n'est pas de cette catégorie. Le Temps a fait entendre dans les termes les plus polis que l'incident devait être réglé à la satisfaction de tous les intéressés. Nous croyons savoir qu'une démarche amicale de l'ambassadeur de France a été faite dans ce sens. Il est d'ailleurs de l'intérêt de tous de régler promptement cette affaire, ne fût-ce que pour couper court aux rumeurs fausses qui courent au sujet du raid des aviateurs anglais.

Pour qu'un silence complet sur ces bruits ne donne pas à l'affaire un sens mystérieux, nous dirons de quoi il s'agit; il paraîtrait que l'expédition aérienne aurait été précédée d'une reconnaissance opérée sur territoire suisse. La gravité des temps et certaines circonstances du fait doivent engager la presse de notre pays à s'abstenir d'entrer dans le détail de ces bruits.

Nous étions au courant, depuis trois ou quatre jours, des faits dont le Bund parle en termes voilés. Nous avons estimé, comme lui, qu'il était inopportun d'en parler, et qu'il convenait de laisser d'abord l'incident recevoir la solution qu'il comporte.

On s'est battu avant-hier dans l'Argonne et canon en Belgique et sur l'Aisne; les Allemands ont bougé au nord d'Arras.

Hier, il y a eu un peu de mouvement au nord d'Ypres, un vil enga-

gement près de Lens et les Français ont avancé en Argonne.

Telle est la substance des bulletins français d'hier après midi et d'hier soir, que voici :

Communiqué français d'hier après midi, 3 heures :

En Belgique, il y a eu une canonnade assez vive dans la journée d'hier; on ne signale aucune attaque d'infanterie allemande.

L'ennemi a continué à montrer une assez grande activité au nord d'Arras. Dans la région de l'Aisne, canonnade intermittente sur tout le front.

En Argonne, les combats continuent sans modifier la situation. En Woëvre et dans les Vosges, il n'y a rien à signaler.

Communiqué d'hier soir, 11 heures :

En Belgique, au sud de Bixchoote, l'infanterie allemande a essayé sans succès de sortir de ses tranchées.

Entre Béthune et Lens, à la suite d'une affaire assez chaude, nous avons enlevé le château et le parc de Vermelles.

En Argonne, nous avons sensiblement avancé dans le bois de la Gurrie. Sur le reste du front, rien à signaler.

Le succès remporté par les Français à Vermelles, qui se trouve à sept kilomètres au nord-ouest de Lens, entre cette ville, Béthune et La Bassée, est le couronnement de longs efforts, dont la première mention remonte au 19 octobre. La prise du château et du parc de Vermelles fortifie les positions des alliés sur le front Béthune-Arras.

En Argonne, la lutte continue, acharnée, aux abords du défilé de La Chalade, au nord de Sainte-Menehould. Les Allemands veulent s'emparer de ce passage, qui fait communiquer la plaine de Champagne avec la vallée de l'Aire, sur le revers oriental de la forêt d'Argonne. Le bois de la Gurrie commande l'issue est du défilé de La Chalade.

La lutte pour la possession des défilés de l'Argonne a un caractère éminemment stratégique. Il s'agit de savoir si Verdun gardera ses communications avec l'aile droite française. On a vu hier que l'état-major a tenu à rassurer à ce sujet l'opinion publique.

Les journaux qui avaient annoncé une grande victoire russe en Pologne s'étaient fondés sur la situation critique où se trouvaient d'importantes forces allemandes, qu'ils annonçaient être cernées et dont ils représentaient la reddition comme imminente. Le Matin, notamment, a publié qu'un corps d'armée allemand, complètement enveloppé, s'était rendu : 40,000 hommes avaient été ainsi faits prisonniers; un autre corps, également cerné, était en pleine déroute. Les communiqués officiels russes n'ont pas confirmé ces dires. Ils se sont bornés à annoncer que l'ennemi avait dû battre en retraite.

Un communiqué de l'état-major allemand donne là-dessus les informations suivantes :

Les parties des forces allemandes qui luttent dans la région de l'est de Lodz, contre le flanc droit et les derrières des Russes, avaient été, de leur côté, sérieusement menacées par derrière par de forts effectifs russes venant du sud et de l'est.

En présence de l'ennemi qui se trouvait devant leur flanc, les troupes allemandes firent demi-tour et, au cours de trois jours de combats acharnés, elles se

frayèrent un chemin à travers le cercle déjà formé par les Russes. Pendant cette opération, elles emmenèrent douze mille prisonniers russes, vingt-cinq canons qu'elles avaient capturés, sans perdre elles-mêmes une seule pièce d'artillerie. Presque tous nos blessés ont pu aussi être ramenés en arrière.

Etant donnée notre situation, nos pertes ne sont naturellement pas légères, mais nullement énormes (comme le disait un bulletin russe). Ce fut là un des plus beaux exploits de la campagne.

Ainsi, les troupes du général Mackensen — c'est d'elles qu'il s'agit — si elles n'ont pas réussi le mouvement tournant extrêmement audacieux qu'elles avaient tenté contre l'aile droite russe, ont déjoué la tentative russe d'enveloppement qui les menaçait elles-mêmes.

Depuis lors, la situation des Allemands semble s'être plutôt raffermie, car les nouvelles de succès russes ont cessé.

Par contre, les bulletins russes s'étendent sur les revers infligés aux Autrichiens en Galicie.

M. de Bethmann-Hollweg, chancelier de l'empire allemand, a fait, hier, mardi, une apparition à la séance de réouverture du Reichstag. Dans une courte allocution, il a exprimé « sa joie » de se retrouver en contact avec les représentants du peuple. Cette joie est purement officielle et protocolaire, car, il y a quelque temps, les éléments pangermanistes l'avaient pris vivement à partie en disant que l'insuffisance de sa diplomatie avait conduit l'Allemagne à ouvrir les hostilités dans les conditions les plus défavorables. C'était une allusion à la neutralité de l'Italie et à l'entrée en lice de l'Angleterre, double événement fâcheux que M. de Bethmann-Hollweg aurait dû prévoir et empêcher, selon ses concitoyens mécontents.

Le chancelier de l'empire a fait un éloge enthousiaste de l'esprit qui anime l'armée allemande et de l'unité du peuple. Le président du Reichstag lui a fait écho en lui donnant l'assurance de l'unanimité du sentiment national.

Aujourd'hui mercredi, M. de Bethmann-Hollweg prononcera un discours sur la situation politique, disent les dépêches. Mais le point de vue politique étant dominé par les événements militaires, il faut plutôt croire que M. de Bethmann-Hollweg entretiendra l'assemblée de la situation des armées allemandes qui combattent en France et en Pologne.

Une victoire sur les Russes serait une bonne aubaine pour le discours du chancelier. Déjà Guillaume II est parti pour le front oriental et l'empereur François-Joseph a envoyé des félicitations au général de Hindenburg. On voit par ces actes que le gouvernement allemand a grand souci de fortifier l'opinion publique et de donner au Reichstag l'impression que l'empire allemand a gardé toute sa force et sa puissance, bien que, après quatre mois de guerre, ses armées ne se trouvent guère plus avancées que pendant les premières semaines.

On avait fait entendre que le comte Tisza, chef du cabinet hongrois, s'était rendu auprès de l'empereur d'Allemagne pour l'informer de la réputation que la Hongrie avait à continuer la guerre. Nous ne savons pas exactement dans quelles dispositions et avec quelles intentions le comte Tisza est parti pour Berlin. Mais il en est revenu pour dire, lundi, à la Chambre de Budapest que l'amour des Hongrois pour la paix serait interrompu comme de la faiblesse et que la lutte aux côtés des Autrichiens et des Allemands devait être continuée sans relâche.

La Gazette de l'Allemagne du Nord continue à exploiter des documents pour essayer de prouver que l'Angleterre, d'accord avec la Belgique, a

préparé la guerre contre l'Allemagne. Elle fait aujourd'hui état de « manuels militaires secrets » publiés par l'état-major anglais sur la topographie de la Belgique et ajoute que ces renseignements étaient trop précis pour qu'ils n'eussent pas eu la collaboration du gouvernement belge. Cette dernière supposition est au moins hasardée. Serait-elle vérifiée qu'il n'en faudrait pas conclure autre chose si ce n'est que la Belgique, s'apercevant des projets d'invasion de l'Allemagne, prenait ses précautions et que l'Angleterre en faisait autant, se souvenant qu'elle était garante de la neutralité belge et sachant surtout quel danger lui préparait à elle-même l'occupation de la côte belge par l'Allemagne.

La noble mission de la Suisse en ce temps de guerre

Berne, 1^{er} décembre. La Liberté a déjà relevé les bons offices que la Suisse rend aux peuples belligérants dans cette effroyable tourmente. La mission qu'elle remplit est celle d'une bienfaisance médiatrice se préoccupant uniquement de diminuer les poils des misères des victimes de la guerre. Notre pays neutre s'efforce, en particulier, d'adoucir le sort des prisonniers, des internés, des blessés et des réfugiés. Elle a mis son admirable organisation postale au service des correspondances entre les prisonniers de guerre et leurs familles; elle sert d'intermédiaire pour le service postal entre l'Allemagne et la France.

J'ai voulu me rendre compte par moi-même de l'activité des bureaux installés à Genève par l'Agence des prisonniers de guerre et je suis allé visiter aussi l'office qui fonctionne au palais du Parlement à Berne pour le rapatriement des internés civils. On se fait à peine une idée du travail effectué par les volontaires qui se sont mis généreusement à la disposition de cette œuvre. Les correspondances dont le bureau de rapatriement s'est chargé se chiffrent par centaines de mille, et le nombre des internés qui ont pu rentrer dans leur patrie en traversant le territoire suisse s'élève déjà à plus de cinq mille.

Sans parler des comités qui se forment partout pour venir en aide aux malheureuses populations de la Belgique, voici encore une troisième œuvre de médiation organisée à Berne. Je veux parler de la poste d'étapes, autrement dit la poste des prisonniers de guerre. Elle assure l'échange de correspondances entre les prisonniers de guerre et leurs familles en Allemagne et en France. Le même service d'intermédiaire est effectué par le Danemark et la Roumanie pour les correspondances entre l'Allemagne et la Russie, tandis que la Hollande se charge de la transmission des messages postaux du même genre entre l'Angleterre et l'Allemagne.

Vers la mi-octobre, l'Office impérial des postes allemandes à Berlin demanda à la Direction générale des postes suisses si elle était disposée à servir d'intermédiaire pour le trafic postal entre les soldats français prisonniers en Allemagne et leurs familles en France. La Direction générale des postes suisses répondit télégraphiquement qu'elle acceptait de se charger de ce service d'entremise. En même temps, les autorités suisses portèrent à la connaissance du ministère français des postes que la Poste suisse était disposée à servir d'intermédiaire pour les correspondances entre les Allemands prisonniers en France et leurs familles en Allemagne.

Ce service postal pour les prisonniers de guerre a été installé dans la grande salle de gymnastique du gymnase cittadino. Il n'a pas tant à prendre des dimensions formidables. Il est placé, cela va sans dire, sous le commandement militaire. Une vingtaine d'officiers et soldats, qui sont eux-mêmes employés postaux, sont chargés du triage de ce courrier. Le trafic quotidien s'élève actuellement à plus de 150,000 envois, attendu que le nombre des prisonniers augmente de jour en jour. Environ soixante sacs remplis de lettres entrent et sortent chaque jour de ce vaste bureau. Or, remarquons que les prisonniers ne peuvent écrire à leurs familles qu'une fois par semaine. Les messages envoyés en Allemagne et par les prisonniers allemands sont plus nombreux que ceux à l'estima-

tion de la France. A l'arrivée de chaque courrier, on fait le triage des envois destinés aux deux pays belligérants. En outre, le courrier postal des prisonniers de guerre apporte quotidiennement de six mille à sept mille mandats provenant de France ou d'Allemagne. Les verseurs et les aides du contrôle de la Direction générale transcrivent ces envois d'argent en mandats de Suisse à destination des deux pays belligérants, et ces mandats sont expédiés aux camps des prisonniers. Le directeur général des Postes suisses, M. Släger, se donne toute la peine possible pour assurer la marche régulière et rapide de tout ce service.

L'expédition des colis postaux à l'adresse des prisonniers occupe une dizaine de fonctionnaires à Genève. Ce courrier comprend actuellement plus de cinq mille paquets par jour.

Paute d'éclaircissements suffisants, beaucoup de lettres, qui pourraient être expédiées directement par l'Office postal de Berne, sont adressées sous double enveloppe à la Croix-Rouge de Genève, ce qui ne fait que retarder inutilement leur acheminement. Les lettres doivent être transmises ouvertes à la poste, avec l'adresse des prisonniers, attendu que la Poste suisse est en correspondance directe avec la Poste française et la Poste allemande. Il ne faut adresser à la Croix-Rouge de Genève que les lettres aux prisonniers dont l'adresse est inconnue. Toutes les autres lettres doivent porter l'adresse directe des prisonniers sans être enfermées sous une double enveloppe à l'adresse de la Croix-Rouge, de la Direction générale des Postes ou du Bureau international de la paix, comme cela arrive trop fréquemment. Par contre, les mandats et envois d'argent doivent être adressés au contrôle de la Direction générale des postes, à Berne, en inscrivant simplement au verso du coupon cette mention : pour le prisonnier de guerre N. N. à N. Si l'on observe bien ces instructions, on économise beaucoup de ports, de temps et de travail.

Nous ne revenons pas sur le chiffre énorme de ces expéditions dont le nombre croît de jour en jour. La correspondance des prisonniers de guerre occupe actuellement plus de cinquante employés. On n'a pas de peine à se représenter avec quelle satisfaction les prisonniers et leurs familles ressentent le bienfait de cette entremise toute gratuite de la Poste suisse.

Nouvelles religieuses

Mort du cardinal-archevêque de Chambéry
Une dépêche annonce la mort du cardinal Duillard, archevêque de Chambéry (Savoie), survenue hier matin.

Le cardinal François-Virgile Duillard était né le 15 février 1845 à Soyse (Franche-Comté). Il étudia tout d'abord au Séminaire de Notre-Dame de Consolation, puis passa au Séminaire de philosophie à Vesoul et fit sa théologie à Besançon. Il fut ordonné prêtre en 1869, devint professeur de dogme en 1872 et supérieur du Grand Séminaire de Besançon en 1881.

Après avoir été vicaire général honoraire, il occupa cette charge de façon effective en 1890, puis, à la mort de Mgr Ducloux, le Chapitre de Besançon le désigna comme vicaire capitulaire. Lorsque Mgr Fubert-Petit prit possession du siège archiepiscopal de Besançon, en 1894, il confirma Mgr Duillard dans la charge de vicaire général.

Le siège épiscopal de Quimper (Finistère) étant devenu vacant, le gouvernement français proposa Mgr Duillard, lequel fut agréé par Léon XIII. Il fut sacré évêque dans la cathédrale de Besançon, le 24 février 1900. En 1907, Pie X le transféra à l'archevêché de Chambéry, où il succédait à Mgr de Palao, mort avant d'avoir pris possession de son siège.

Mgr Duillard avait été créé cardinal au Consistoire du 27 novembre 1911, avec le titre de Sainte-Suzanne aux Thermes.

On sait que le cardinal Duillard avait fondé la Ligue sacerdotale Pro Pontifice et Ecclesia.

Le sacre de Mgr Mariétan
Rome, 30 novembre.

Mgr Mariétan, Abbé de Saint-Nazaire et évêque de Beillevue, recevra la consécration épiscopale dans la chapelle des Soeurs de la Charité, dimanche prochain, 6 décembre, des mains de Son Eminence le cardinal Pompi, Vicaire de Sa Sainteté pour le diocèse de Rome. Les deux évêques assistants seront Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, et Mgr Viriù, évêque de Troade.

Nécrologie

Le colonel Ganachote
Bordeaux, 2 décembre.
Le colonel Ganachote, âgé de 74 ans, attaché, pour la durée de la guerre, à M. Poincaré, est décédé.

La guerre, vue du Nidwald

Berne, 1^{er} décembre.
Comment apprécie-t-on les événements actuels dans le pays de Nicolas de Flie et de la Diète de Stans ? La dernière livraison de la Schweizerische Rundschau, revue catholique de la Suisse allemande paraissant à Stans, contient, outre plusieurs articles de grande actualité, une étude de M. le Dr Robert Durrer sur la guerre mondiale, envisagée dans ses rapports avec la neutralité suisse. L'auteur n'entend pas épuiser le sujet; son article s'intitule modestement : Kriegsbetrachtungen, considérations sur la guerre. Mais il en dit assez pour que nous ayons une vue d'ensemble sur les différents courants d'opinion qui se font jour chez nos Confédérés catholiques de la Suisse centrale.

M. le Dr Robert Durrer, quoique magistrat judiciaire, appartient plutôt au monde des artistes, des intellectuels et des esthètes. Il y a en lui un mélange d'historien, d'archéologue, d'archiviste, de poète et d'ironiste. Il n'a cependant pas signé la protestation de Genève contre le bombardement et l'incendie de la cathédrale de Reims. Et il nous explique pourquoi. Selon lui, l'étendue des dommages n'est pas encore assez nettement fixée, et les Allemands se seraient presque trouvés en état de légitime défense s'il est vrai que les Français avaient établi un poste d'observation au faite des tours.

Evidemment, au moment où il écrivait, l'historien unterwaldois ne connaissait pas encore le démenti si catégorique de Mgr Landrieux, vicaire général de l'archevêché de Reims. Il n'avait sous les yeux que les affirmations du gouvernement allemand et les dénégations du gouvernement français.

Mais nous ne voulons pas chicaner M. Durrer sur ces questions d'appréciations où se manifeste son souci sincère d'impartialité. Abordons le chapitre où il examine les sympathies du peuple suisse envers l'un ou l'autre des belligérants. Que ces sympathies changent de camp d'après la langue qui est parlée, c'est là, dit M. Durrer, un phénomène qui s'explique par la dépendance où se trouvent les Suisses de langue française, de langue allemande, ou de langue italienne vis-à-vis des grands centres nationaux de la littérature. « Je ne vois là aucun danger pour notre neutralité. Nos voisins peuvent compatir à ce qui leur revient, à chacun, de ces manifestations de sympathie. Au bilan, tout cela se compense. »

M. Durrer voit dans l'expression ouverte et franche de ces sympathies diverses une preuve de l'indifférence du peuple suisse. On nous avait représentés comme une nation d'hôteliers, ne connaissant que « l'industrie des étrangers », et voilà que, sans souci de nos intérêts, nous prenons parti, par nos entousiasmes, pour les belligérants de notre race et de notre langue.

Malgré ces divergences entre Suisses allemands et Suisses français, M. Durrer ne croit pas à un danger pour l'unité nationale. Le passé lui est garant de l'avenir. La Suisse a traversé des crises plus graves, qui n'ont pas ébranlé l'équilibre fédéral. Même au temps des guerres de religion, la pensée ne vint à personne de rompre le vieux lien fédéral et de dissoudre les anciennes alliances.

La mort de M. Pioda

On nous écrit de Lugano :
Il vaut la peine de rappeler que le défunt ministre de Suisse à Rome avait épousé une demoiselle Federici de Ruille, dont le père était Romain et la mère Parisienne. Mme Pioda fut toujours, en effet, la collaboratrice distinguée et habile de son mari. Grâce à elle, le démocrate hôtel de la Légation de Suisse pouvait rivaliser dignement avec ceux des ambassades les plus aristocratiques.

M. Pioda — la Liberté l'a dit avec raison — aimait profondément son pays. Il en donna des preuves nombreuses au cours de sa carrière diplomatique. Il voulut notamment toujours payer les impôts au Tessin, comme s'il demeurait en permanence à Locarno. C'est là que sa dépouille mortelle sera transportée pour y être inhumée dans le caveau de famille.

A sa mort, M. Simin avait voulu que la tutelle de ses enfants mineurs fût

confiée à M. Pioda. C'est dire quelle amitié unissait les deux hommes. Ajoutons que, si M. Pioda n'était pas pratiquant, il ne fit cependant jamais profession d'anticatholicisme.

La guerre européenne

Chez le général Joffre Paris, 1er décembre. L'envoyé spécial de l'agence Havas a eu l'honneur d'être reçu, le 28 novembre, par le généralissime, au grand quartier général de l'armée, en même temps que les correspondants des journaux parisiens. Il fait, de sa visite, la relation suivante :

Nous venions de quitter les champs de bataille de Fère-Champenoise et de Vitry-le-François, lorsque nous fûmes prévenus que le général Joffre avait exprimé le désir de nous recevoir. Sensibles à cette généreuse invitation au delà de toute expression, nous étions bientôt au grand quartier général.

Le général se représente-t-on encore dans le public, sur la foi des anciens récits et des vieilles images, un généralissime habitant sous la tente, au centre d'un camp volant, parait tout l'appareil de guerre. Cela pouvait être au temps du grand Condé ou de Napoléon, mais, au jour d'hui, rien de plus différent que ce que nous avons sous les yeux.

Une petite ville, au milieu paisible, où la circulation n'est ni plus ni moins intense que de coutume. Au-dessus de la porte de la mairie, un faisceau de drapeaux des nations alliées. Dans les rues, quelques automobiles militaires. En vérité, le passant ignorant ne saurait soupçonner la présence en ce modeste lieu du chef des armées alliées.

Cependant, il est là, au tournant de la rue, dans cette école désaffectée. Il est au premier étage. Le commandant de Thomassin, fait annoncer au généralissime l'arrivée de notre caravane. La minute d'après, la porte s'ouvre devant nous. Le voilà ! Dès qu'il nous a vus entrer, le général Joffre a quitté son bureau et s'est placé debout au milieu de la pièce.

Il est en petite tenue, bottes et tunique, sans aucune décoration. Comme il est au-tête, nous pouvions l'admirer à notre aise. C'est bien le Joffre que, tous les Français, que tous les amis de la France aiment à se représenter. Nous voudrions, à ce moment, que toute la France soit avec nous pour reconnaître en lui ces traits devenus populaires où tout l'homme se reflète, mariage bien français d'énergie et de bonté, de sérieux et de détente.

Les soucis formidables que lui procure depuis quatre mois la guerre n'ont pas vieilli sa physionomie, ni aminci son athlétique charnière. Une impression de vigueur physique et morale se dégage du généralissime.

Comme, à ce moment, nous le félicitons respectueusement pour la médaille militaire qui vient de lui être conférée, il interrompait rapidement : « Cela, voyez-vous, n'a aucune importance. Ce qui importe par-dessus tout, c'est de sauver le pays. »

Et le général Joffre prononce ces derniers mots avec un tel accent que chacun de nous, par la pensée, s'écrie : « Et il le sauvera. »

C'est fini ; le généralissime a présentement autre chose à faire que de tenir des discours à des journalistes. Nous partons pendant que le général Joffre se frotte au travail à ce même bureau et dans cette même classe où, il y a quatre mois, avec une égale simplicité, un maître d'école enseignait les enfants.

Le général Joffre en Alsace Bordeaux, 1er décembre. Le Bulletin des Armées publie le récit de la visite que le général Joffre a faite dans la région de l'Alsace réoccupée française.

Le généralissime se rendit à Thann où il fut reçu à la mairie par quelques braves gens qui, depuis le mois d'août, ont assuré à leurs frais, le concert avec l'intendance française, le ravitaillement de la population, l'assistance aux malades et l'administration municipale.

Le général Joffre se remercia, puis il lui dit : « Notre retour est définitif. Nous êtes Français pour toujours. La France vous apporte, avec les libertés qu'elle représente, le respect de vos libertés individuelles, de vos traditions, de vos convictions et de vos mœurs. »

En Pologne Berlin, 1er décembre. Le grand quartier général allemand communique, le 1er décembre, au matin :

Dans la Prusse orientale et dans le sud de la Pologne, la tranquillité a régné généralement. Dans le nord de la Pologne, au sud de la Vistule, méfiant à profit les succès annoncés hier, nous avons augmenté nos captures. Le nombre des prisonniers s'est augmenté d'environ 9500 et celui des canons capturés de 18. En outre, 26 mitrailleuses et de nombreux caissons de munitions sont tombés entre nos mains.

Général allemand tué Amsterdam, 1er décembre. Les journaux berlinois annoncent que le lieutenant-général Deshtenschewitz, président de la ligue militaire-badoise, a été tué sur le théâtre oriental de la guerre.

En Galicie Vienne, 2 décembre. Communiqué officiel autrichien : Lundi encore, le calme a régné en général sur le front de la Galicie occidentale et en Pologne russe. Devant Przemyśl, l'ennemi, qui tentait de s'approcher de la forteresse au nord, des fortifications de campagne, a été repoussé par une contre-attaque de la garnison.

Félicitations de François-Joseph Vienne, 1er décembre. L'empereur François-Joseph a envoyé des télégrammes de félicitation très cordiaux au général von Hindenburg et à son chef d'état-major, général von Ludendorff.

L'archiduc-héritier d'Autriche Vienne, 2 décembre. Le Fremdenblatt annonce que l'archiduc-héritier Charles-François-Joseph est arrivé lundi soir. Il a été reçu en audience hier matin par l'empereur et a présenté un rapport sur la situation du théâtre nord de la guerre. L'archiduc est reparti dans l'après-midi.

Le tsar sur le front Pétersbourg, 2 décembre. L'empereur Nicolas II est parti mardi matin, à 10 h., pour le théâtre de la guerre.

Gaillaume II sur le front oriental Berlin, 2 décembre. (Officiel.) — Du grand quartier général, 1er décembre : S. M. l'empereur a visité lundi à Gumbinnen et à Darkshemen nos troupes de Prusse orientale et leurs positions.

Les Japonais à Kiao-Tchéou Tokio, 2 décembre. Le baron Furukachi a été nommé gouverneur de Tsing-Tao.

La dernière œuvre de Bourget Un de nos collaborateurs a dit ce que l'apologétique pouvait retirer du dernier livre de Paul Bourget. Mais le Démon de midi a d'autres aspects, au sujet desquels quelques remarques s'imposent. Elles sont extraites de la Revue du clergé français et dues à la plume très autorisée de son directeur, l'abbé Bréchet.

Il est certain que les vrais catholiques, ceux qui aiment véritablement l'Eglise, ceux qui se dépensent et luttent pour elle, ne sont pas étrangers à M. Paul Bourget de sa dernière œuvre.

Les bonnes intentions de M. Paul Bourget ne sont pas douteuses ; il s'exprime et juge toujours en excellent catholique, et les enseignements qu'il dégage de son livre sont des plus louables. Malheureusement, le plus grand nombre de ceux et de celles qui ont lu le Démon de midi, ou qui le liront, voient beaucoup moins les intentions de l'auteur qu'ils ne ressentent certaines impressions qui les amènent ou qui leur agacent.

Chemin faisant, M. Paul Bourget étale devant nous maintes difficultés d'ordre théologique ou d'ordre pratique, que, de nos jours, l'on se complait à opposer à la religion catholique : le scandale de la soufiance, l'intolérance de l'Eglise et son esprit de domination, le dilapidat ecclésiastique, etc. Il s'efforce d'y répondre, sans doute, mais en courant ; il ne peut faire mieux dans un roman, et alors l'objection n'est pas vraiment résolue, et elle subsiste dans les esprits irréfléchis ou mal renseignés.

M. Paul Bourget dira peut-être que, ces théories, il les a placées sur les lèvres de personnages peu sympathiques. Sans doute ; mais beaucoup de lecteurs, qui n'y regardent pas de si près, les accueillent, d'où qu'elles viennent.

Nous connaissons tous de ces lecteurs et de ces lectrices qui ne retiennent guère que cela du roman de M. Paul Bourget : C'est, et le plaisir malsain et corrompu, que certaines descriptions trop fréquentes leur auront procuré.

Je regrettais même que M. Paul Bourget n'ait pas songé au mal que son livre produira.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Le 13 décembre prochain jour de prière nationale pour la France Leurs Eminences les cardinaux français ont adressé à Nosseigneurs les évêques de France la lettre suivante :

Depuis le début de la guerre, des prières publiques se font dans tous les diocèses et dans toutes les paroisses de France ; les fidèles se pressent en foule dans nos églises pour y prendre part ; nos vaillants défenseurs, officiers et soldats, pour la plupart invoquent le secours de Dieu ; on peut dire en vérité que la France prie.

Toutefois, afin de donner à cette prière, autant qu'il dépend de nous, un caractère plus complet et plus sensiblement national, nous avons pensé, répondant à des vœux exprimés de toutes parts, qu'il serait bon de convoquer le pays tout entier à s'unir, en un jour déterminé, dans une supplication solennelle, et il nous a paru que cette pensée pourrait être réalisée à l'occasion de la fête prochaine de l'Immaculée Conception.

Cette fête est particulièrement chère à la France, surtout depuis qu'un si noble digne la Très Sainte Vierge a choisi notre pays pour y glorifier le privilège de sa pureté, sans tache par les manifestations et les prodiges de la Médaille miraculeuse, de Notre-Dame des Victoires et de Notre-Dame de Lourdes.

Nous vous proposons donc, Monseigneur, d'ordonner que le troisième dimanche de l'Avent, 13 décembre, jour où la plupart de nos diocèses célèbrent la solennité de l'Immaculée Conception, des prières spéciales aient lieu dans toutes les paroisses par la France, pour ses armées et pour les armées alliées. Les fidèles seraient invités à faire, ce jour-là, la sainte Communion à cette intention ; il y aurait une procession où l'on chanterait les Litanies de la Très Sainte Vierge, et un Salut du Saint Sacrement, durant lequel on lirait une Consécration de la France au Cœur Immaculé de Marie, dont la formule est jointe à cette lettre.

En outre, on pourrait conseiller aux fidèles de jeûner, en esprit de pénitence pour la France, la veille de ce jour, et de le faire précéder d'une neuvaine de prières, pendant laquelle on réciterait chaque jour une dizaine de chapelet avec trois fois les invocations : « Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous. Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous. »

Si Votre Grandeur agréait ce projet, elle voudra bien le mettre à exécution dans son diocèse. Nous avons la confiance que la Très Sainte Vierge, qui a donné tant de fois à la France des gages de sa protection maternelle, daignera écouter la prière unanime de notre pays, et hâter, par son intercession, l'heureuse conclusion de la guerre, la victoire de nos armées et le retour de la paix.

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

Louis-Joseph, cardinal Luçon, archevêque de Reims. Paulin, cardinal Andelen, archevêque de Bordeaux. Léon-Alexandre, cardinal Amette, archevêque de Paris. François-Virgile, cardinal Dubillard, archevêque de Chambéry. François-Marie-Antoine, cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier. Hector-Léon, cardinal Sain, archevêque de Lyon.

FORMULE DE CONSÉCRATION O Marie, Vierge très pure et Mère de Dieu, nous voici prosternés à tes pieds, pour vous offrir nos prières filiales et confier à votre Cœur notre chère patrie.

Nos pères, dans les âges passés, ont appelé la France le royaume de Marie. Un de ses souverains vous l'a solennellement consacrée. Ce que vous avez fait pour elle au cours du siècle dernier a prouvé que vous êtes toujours sa Reine et sa Mère.

C'est dans notre pays que vous avez daigné plusieurs fois apparaître, et glorifier, par d'innombrables prodiges, le privilège de votre Immaculée Conception.

Nos cœurs sont remplis de reconnaissance et de confiance à la pensée des manifestations de votre puissance et de votre bonté. Malgré ses défaillances et ses erreurs, la France n'a pas cessé de vous aimer, et elle se plaît toujours à vous honorer et à vous invoquer.

O Marie, écoutez les supplications que nous vous adressons pour notre patrie. Nous vous la consacrons de nouveau, autant qu'il est en notre pouvoir. Protégez-la dans les terribles épreuves qu'elle traverse ; obtenez-lui la victoire sur tous ses ennemis. Que votre divin Fils règne toujours sur elle avec vous, et y fasse régner la justice et la paix !

O Cœur Immaculé de Marie, intercédiez pour nous auprès du Cœur Sacré de Jésus ! Ainsi soit-il.

tin, mardi, de cinq à sept degrés centigrades. De grandes avalanches sont descendues des montagnes, dans la Suisse centrale et en Valais.

Confédération

L'augmentation de la taxe des journaux Nous avons annoncé hier la décision de l'Association de la presse neuchâteloise qui va faire tous ses efforts pour que le projet d'élevation de la taxe de transport des journaux, proposé par le Conseil fédéral, soit abandonné.

La radicale Gazette de Thurgovie écrit que l'augmentation projetée constituerait une grande injustice, l'opinion courante que les journaux font en ce moment de bonnes affaires étant absolument erronée.

Il saute aux yeux de chacun, dit le grand journal thurgovien, que le manque de finances et l'augmentation des frais de dépêches sont si énormes qu'une légère augmentation du tirage qui s'est produite pour quelques journaux n'entre pas en considération. Un grand nombre, c'est-à-dire la majorité des éditeurs suisses de journaux travaillent aujourd'hui à perte.

Le feuille d'avis de Genève (organe uniquement consacré aux annonces) a été mis en adjudication, lundi matin, aux enchères publiques, sous la présidence de M. Henri Fazy, conseiller d'Etat. Deux amateurs se sont présentés, mais aucun n'a offert la mise à prix ; aussi l'adjudication a-t-elle été renvoyée à lundi prochain. S'il ne se produit pas d'offres satisfaisantes, l'Etat sera peut-être obligé d'exploiter lui-même la Feuille d'avis.

La réforme administrative En application de la loi fédérale du 23 mars dernier sur l'organisation de l'administration fédérale, un arrêté régle à nouveau la compétence des Départements et des services qui lui sont soumis, pour liquider certaines affaires. Cet arrêté entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Selon ses prescriptions générales, les Départements et leurs sections sont autorisés à entrer en relations directes avec des services fédéraux des autorités cantonales, des corporations, des sociétés ou des particuliers.

Pour autant que l'arrêté ne donne pas expressément aux sections la compétence d'entrer en relations avec les consules et les légations suisses, ainsi qu'avec les gouvernements étrangers et leurs représentants, ces relations restent du ressort des chefs de Départements. Des dispositions spéciales restent réservées.

Interdiction d'exportation Par arrêté du Conseil fédéral, les interdictions d'exportations décrétées ces trois derniers mois étendues aux huiles et graisses végétales et animales pour usages industriels, ainsi qu'aux huiles et graisses de tout genre travaillées pour le graissage. Ces arrêtés entrent immédiatement en vigueur.

Chez les socialistes Le comité de la Société glaronnaise du Gruli et celui de la Société ouvrière de Glaris ont décidé de soumettre à l'Assemblée cantonale des délégués une résolution protestant contre l'attitude du conseiller national Grünig, qui est hostile comme on sait au budget militaire.

Suivant les Glarner Nachrichten, les sociétés ouvrières glaronnaises auraient décidé de se retirer du parti socialiste.

GANTONS

BERNE A l'initiative de la bourgeoisie de Berne a voté un don de 50,000 fr. en faveur du fonds cantonal de secours.

LUCERNE Grand Conseil. — M. l'avocat Fischer, fils de feu M. le député aux Etats Fischer, a été élu vice-président du Grand Conseil sur la présentation du groupe conservateur.

Avance à la présidence, le Dr Zimmerli, originaire d'Oltingen (Argovie), protestant. L'Assemblée a discuté le budget de 1915 et les moyens propres à rétablir l'équilibre financier. Il a voté un crédit de 100,000 fr. pour travaux d'urgence en vue d'occuper les sans-travail.

SOLEURE Grand Conseil. — Le Grand Conseil a approuvé le rapport de gestion de la

Banque cantonale pour 1913 et a voté des crédits supplémentaires pour une somme de 323,500 fr.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Nouvelle mise sur pied. A teneur de l'arrêté du Conseil fédéral du 14^o des mois, sont de nouveau mis sur pied : le parc de division 5, le 7 décembre, à 9 heures du matin, à Seewen-Schwytz ; la compagnie d'infanterie de forteresse III du bataillon 169, le 10 décembre, à 9 heures, à Lavey-village ; la compagnie d'infanterie de forteresse II du bataillon 169, le 30 décembre, à 9 heures du matin, à Lavey-village.

La mise sur pied intéresse tous les officiers, sous-officiers et soldats (y compris les hommes de l'élite attachés au parc de division 5) qui se trouvaient à ces troupes lors de la démobilisation après la première mise sur pied, ainsi que les hommes alors en congé et dont le congé est expiré, enfin les hommes envoyés dans un dépôt de troupes et licenciés directement de ce dépôt.

Les demandes de dispense, en cas d'absence nécessaire, doivent être adressées au commandant de l'unité, à l'entree au service.

Les hommes doivent se munir de sous-vêtements chauds et de souliers convenablement ferrés.

Ecoles de recrues L'école de recrues sanitaire a commencé hier mardi, à Bâle, pour se terminer le 4 février.

L'école de recrues d'infanterie qui s'instruit en ce moment à Colombier se terminera le 24 décembre et sera suivie d'une autre école, qui commencera le 6 janvier. L'effectif de celle-ci sera supérieur à celui de l'école actuelle, forte de 700 hommes.

Un volontaire suisse de 70 ans (P. T. S.) — On vient d'apprendre la mort de M. Charles de Capaul, un Grisiin, tombé dans les Vosges, au cours de l'un des derniers combats. M. de Capaul était âgé de près de 70 ans. Il avait fait la guerre de 1870 dans les rangs de l'armée allemande et cette année-ci, malgré son âge, il s'était engagé de nouveau comme volontaire dans les troupes allemandes. Blessé une première fois, il retourna au feu à peine guéri, et il vint de tomber pour ne plus se relever.

Don pour la patrie Le Conseil fédéral a reçu une somme de 1600 fr. de M. Steiger, à Colombo (Céylan). Cette somme provient d'une collecte organisée par les Suisses de Céylan.

Le Conseil fédéral a reçu, en outre, les dons suivants destinés à la Fondation Winkelried : 1500 fr. comme premier versement de M. Duval, avocat et notaire, à Fleurier (Neuchâtel), somme prélevée sur le produit de la vente du petit miroir-souvenir de la mobilisation de 1914, sorti de la fabrique Bühler, à Saint-Sulpice ; 20 fr., produit d'une collecte transmise par l'administration des biens de l'Eglise de Némunster, à Zurich ; 12 fr. transmis par l'école supérieure de Dettligen, au lieu d'offrir un cadeau à son instituteur et sur le désir de celui-ci, a versé la somme pour la patrie ; 70 fr. des sous-officiers et soldats du bataillon de fusiliers 65, produit d'un concert donné par cette troupe.

De vifs remerciements ont été exprimés aux généreux donateurs.

Une invention La maison Brugnot, frères, mécaniciens, au Locle, a imaginé un petit appareil, permettant de rendre lumineux, pendant la nuit, le guidon et la feuille de miro des fusils. Ce procédé fut offert à l'Etat-major fédéral, puis, celui-ci n'ayant pas répondu, au gouvernement français, qui vient de commander deux millions de ces appareils à la maison locloise.

Pour les petits Belges Des enfants de Neuchâtel ont recollé, chez les amis et connaissances de leurs parents, de nombreux jouets, qu'ils ont décidé de vendre au profit des petits enfants belges.

La vente de ces jouets se fera par les enfants eux-mêmes.

FAITS DIVERS SUISSE Vol surpris. — On a volé, dans le tabernacle de l'église Saint-Joseph, à Bâle, l'aide de fausses clés, semble-t-il, un chiffre d'argent d'ordre de trente centimètres de hauteur et divers autres objets, le tout d'une valeur de cinq cents francs.

dit-il, été poussé par un désir de vengeance.

LES ESPIONS

Bâle, 30 novembre. Dans la guerre d'aujourd'hui, tout a changé : méthodes, tactique, stratégie. D'un combat, on entend gronder le canon, crépiter la fusillade ; on voit de place en place, sur le champ de bataille, s'élever vers le ciel de blancs nuages de fumée ; point de soldats : ils sont enfouis dans la terre, et cependant, ils agissent efficacement.

Mais ce n'est pas du soldat caché dans les tranchées couvrant les régions de l'Alsace, de l'Oise, de la Lys, que nous avons à parler. Le combattant qui occupe n'habite pas les tranchées ; il est au grand air, sous le large ciel. Il porte un pantalon rouge, ni casque, ni pointe. Au commencement du mois d'août, il affectait des airs pieux. A cette heure, tous les costumes servent à ses fins ; il se fait touriste, commandant, bonnetier, manigancier. Il peuplé les pays neutres, les villes-frontières, comme la frontière ; il vit au sein de la nation ennemie. Visible à tout le monde, il passe sans être vu. Il ne porte ni fusil, ni baïonnette, cependant, les coups qu'il donne frappent souvent ; dans le pays contre lequel il travaille, de véritables désastres. Ce combattant, la guerre actuelle l'a multiplié dans de fantastiques proportions ; nous le connaissons, à Bâle ; il s'appelle l'espion.

Habitant loin de nos frontières, si vous doutez de son existence, venez jusqu'à nous ; adressez-vous au geôlier de nos prisons ; il vous montrera cinq types de cette ardeur invisible, deux hommes et trois femmes, arrêtés il y a peu de jours, tandis qu'ils se livraient à leur détestable métier. Voici d'abord deux dames, qui habitent Mulhouse ; puis, une troisième dame, qui est de Belfort ; enfin, un commis de Porrentruy et un aubergiste de Boncourt.

Entre Bâle et Porrentruy, la police attachée à notre armée a découvert leurs traces et leurs comptoirs. Bientôt, ils seront traduits devant le tribunal militaire siégeant en notre ville. Ils travaillaient, dit-on, pour le Bureau de renseignements établi à Belfort par l'armée française.

Ces sont ces espions qui ont dirigé l'autorité à établir une barrière vigilante qui forme sans cesse la frontière alsacienne. Pour pénétrer dans le grand duché de Bade, il faut posséder un sauf-conduit portant le visa du consul d'Allemagne à Bâle, et, malgré cette pièce, on n'échappe point, en posant le pied sur le seuil du pays badois, à un interrogatoire minutieux et complet, à un véritable interrogatoire de juge d'instruction.

Par crainte des espions, on a, en Alsace, pris les mesures de sécurité les plus sévères ; quelques-unes paraissent même excessives. Ainsi, le commandant de la place de Mulhouse a fait tuer tous les pigeons de la contrée. On a interdit, de même, l'usage de la langue française.

Malgré cet ostracisme, il est des espions qui continuent encore le pays. La preuve, nous la trouvons dans le bombardement du hangar des zeppelins, à Friedrichshafen. Qui a pu renseigner, sinon un espion, les aviateurs anglais tout fraîchement arrivés à Belfort, sur le fait que, le samedi, à midi, un nouveau dirigeable devait exécuter son premier vol sur les rives du lac de Constance ?

La chasse à la troupe secrète des espions a de quoi fatiguer les jambes et le flair de la police. Dans ce domaine de leur activité, nos agents sont peut-être parfois un peu novices. Il leur arrive de filer de paisibles citoyens, voire des conseillers nationaux et même des juges de district qui ont banché au service de la Confédération. C'est l'un des effets de cette triste guerre. Puisse-t-elle nous avoir pas d'autre pour notre chère Suisse !

D. L.

Calendrier

JEUDI 3 DÉCEMBRE Saint FRANÇOIS-XAVIER, confesseur. Saint François vit le jour au château de Xavier, dans la Navarre. Il fut le premier compagnon et disciple de saint Ignace de Loyola. Avec la foi de l'Apôtre, il parcourut, en conquérant, les Indes et le Japon, gagnant à Jésus-Christ des centaines de milliers d'âmes, baptisant les peuples, les princes et les rois. Il mourut en 1552 dans l'île de Santia.

Graphiques des valeurs suisses (cotes officielles) au 30 novembre 1914. A. 100.000 Obligations fédérales (disposées dans le lot 112 cal. B. 100.000 Vins de l'année 1913. C. 100.000 Caisse au lot 80. D. 100.000 Obligations à long terme. E. 100.000 Lait. F. 100.000 Caisse au lot 41. G. 100.000 Caisse au lot 17. H. 100.000 Bouillon de viande. I. 100.000 Caisse au lot 100.

OVOMALTINE Fr. 3.25 la boîte de 100 gr. (175 gr. net) 250. Préparé par la Nestlé & Co. S. A. Vevey, Suisse.

OVOMALTINE

L'Épici...

commercia...

conduire da...

LES ESPIONS

Bâle, 30 novembre.

Dans la guerre d'aujourd'hui, tout a changé : méthodes, tactique, stratégie.

Mais ce n'est pas du soldat caché dans les tranchées couvrant les régions de l'Alsace, de l'Oise, de la Lys, que nous avons à parler.

Entre Bâle et Porrentruy, la police attachée à notre armée a découvert leurs traces et leurs comptoirs.

Par crainte des espions, on a, en Alsace, pris les mesures de sécurité les plus sévères ; quelques-unes paraissent même excessives.

Malgré cet ostracisme, il est des espions qui continuent encore le pays.

La chasse à la troupe secrète des espions a de quoi fatiguer les jambes et le flair de la police.

Graphiques des valeurs suisses (cotes officielles) au 30 novembre 1914.

OVOMALTINE

OVOMALTINE

OVOMALTINE

Monsieur et Madame Pierre Guéris-Andrey et leur fille remercient bien sincèrement les sociétaires et toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Les familles Nathan Geismann et Jules Geismann adressent leurs sincères remerciements à toutes les nombreuses personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

D^r H. GANQUILLET
Dentiste américain
Consultations à FAYÈRE, tous les Jours et Jours de 8 h. à 12 h. et de 3 à 6 h.
Maison DELAURENS, photographes, (vis-à-vis de la Gare).

On demande dans chaque localité du canton
VENDEURS
au détail par article ou au détail, très intéressants et laissant bon bénéfice. — S'adresser à M. Fr. Perret, rue Jaquet Droz, 37, La Chaux-de-Fonds, 4729

LAUSANNE
ÉCOLE LEMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALURÉATS
Maturité
Baccalauréat français

A VENDRE
à des conditions très avantageuses, un grand fourneau en fonte et castelles, en bon état.
S'adresser au Cercle social ouvrier, Grand'Rue, 13, Fribourg.

Mises juridiques
L'office des faillites de la Vevrey exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le mardi 12 décembre prochain, à 3 h. de l'après-midi, à l'Hôtel de la Croix-d'Or, à Attalens, les immeubles appartenant à la masse en faillite d'Émile Perrod, fils de François, à Attalens, et comprenant : 1. Attalens, maison d'habitation, indépendante d'une ferme, avec grange, écurie, pont et terrain en un seul mas de 23 poses environ et de toute première qualité.
La vente aura lieu à tout prix et les conditions seront déposées à l'office. H 4919 F 4726
Châtel-St-Denis, 1^{er} déc. 1914.
Le préposé : G. Bonjour.

A LOUER
appartement meublé
de cinq belles chambres, cuisine et dépendances.
S'adr. sous chiffres H 4924 P, à Haasenstein & Vogler, Fribourg, 4728

Poissons
Grosses ferras : Fr. 1.— le kg.
Rondelles : 1.20
Brochettes : 1.20
Poulets à Bresse : 1.40
Canards : 1.30
Dindes : 1.40
Pigeons ext. gr. : 1.35 la pièce
Faisans : 4.50 s.—
Comestibles F. PAVID
Yverdon.

MAGASIN
de Quincallerie et Mercerie
bien achalandé, situé au centre de la ville d'Estavayer et sur le parcours de la gare au bureau, est à remettre pour cause de santé.
S'adresser à M^{me} Clémence Mey, à Estavayer. 4733

La crème pour chaussures
"IDEAL"
est la marque favorite.
Seul fabr. : G. H. Fischer, fabrique d'allumettes et gravures chim., Fehraltorf (Zürich).

Voiturage de bois
On demande des charretiers supplémentaires, pour le charroi immédiat de billons du Mourat à la scierie Despons, aux Granges, près Bulle, au prix de 3 fr. 75 le m³.
Pour renseignements, s'adresser audit Mourat, ou à M. Ph. Meoner, Aubergiste, à Corbières. 1858 B 4719

Oranges & Citrons
100 pièces Fr. 4.95, franco.
Solari & Co, Lugano.

AVIS

A la demande de plusieurs personnes, l'imprimerie Saint-Paul a fait un tirage à part de la lettre des Cardinaux français et de la Consécration de la France à la Sainte Vierge.
On peut l'obtenir gratuitement, à la Librairie catholique ou à la Librairie Saint-Paul, à Fribourg.
Pour les envois à faire par la poste, prière de joindre 10 cent. pour frais d'expédition.

A louer tout de suite ou pour la saison d'hiver :
plusieurs chambres et logements
chauffables, meublés ou non, à bas prix, au Lac Noir. On se charge de l'approvisionnement.
S'adresser à M^{me} A. Auerst, rue Zehringen, 97. 4667 Y

Banque Cantonale fribourgeoise

Nous recevons des dépôts sur
Carnets d'épargne 4 1/4 %
Dépôts à partir de 50 centimes; intérêt calculé dès le jour du dépôt.
Livrets gratuits.

Les carnets d'épargne de notre Banque sont gardés gratuitement. — Les versements peuvent aussi être effectués sans frais à tous les bureaux de poste sur notre compte de chèques postaux N° 114.

Des coffrets d'épargne seront remis gratuitement à toute personne faisant un nouveau dépôt minimum de 3 francs, ainsi qu'à tout détenteur d'un ancien carnet.

FRIBOURG : Près de la Poste
Agences à Bulle, Châtel-Saint-Denis, Châtres, Estavayer et Morat.

SOURCES de l'ÉTAT FRANÇAIS

VICHY CELESTINS
Eau de table et de régime des ARTHRIQUES
VICHY GRANDE-GRILLE : Foie
VICHY HOPITAL : Estomac

L'EAU VERTE

de l'abbaye cistercienne de la Malgrange à Fribourg, fondée en 1250
Elixir d'un goût exquis
composée de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans astringent et plantes nuisibles.
Souveraine dans les cas d'indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc., etc.
Préserve efficacement contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.
Chez MM. Eigenmann, Chatton & Co, Nég. ; Lapp, Bourgnon et Götting, épicier, Essève, Wädli, Hury et Schmidt, Pharmaciens ; Gold-Richard ; Fr. Guéris, rue des Chanoinés ; Société de Consommation, rue des Alpes ; Ayer, rue de la Préfecture ; Misery, rue de Lausanne et Baugard.
Bulle, pharmacien, à Estavayer-le-Lac ; Strobel, pharmacien, à Bulle ; Robadey, pharmacien, à Romont ; Jambé, pharmacien, à Châtel-Saint-Denis ; Gregaux, pharmacien, à Schallens ; Leclerc & Gorin, droguerie de la Croix-d'Or, Genève ; pharmacie de l'Orange, Neuchâtel. H 4853 P 4724-1617

Industrie nationale

Savon « LA GRENADE »
EXTRA PUR
Le meilleur
En vente partout.
Savonnerie PÉCLARD frères
YVERDON

Vins en gros du pays et étrangers

Joseph METTAN, prop.
EVIONNAZ

Vins du pays : Moût et encoave ; fendant, Dôle, Amigne, rouge de Fully.
Obtenu médaille d'or à l'Exposition de Bern 1911

Grands vins de San Severo Poggia et Barletta
Arrivés en moût auront lieu incessamment ; comme l'année dernière, récolte prise sur place satisfait la nombreuse clientèle. Qualité garantie.
H 24626 L 4414

Choisissez et commandez
vos
Cartes de visite
à l'Imprimerie Saint-Paul
38, AVENUE DE PÉROLLES
Fribourg

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL

Bureau de placement officiel et gratuit pour les hommes
FRIBOURG, Avenue de Pérolles, 12

Quart : le matin, de 8 h. à midi ; le soir, de 3 à 6 h.
On demande : 1 boucher, 1 boulanger pour la France, 3 charretiers, 1 charron, 1 cocher, 1 cordonnier, 2 domestiques dont 1 sachant traire, 1 garçon de peine volontaire, 2 maréchaux, 1 menuisier, 3 monteuses électriques, 1 scieur, 1 tailleur, 1 vacher.
Pour Noël : 4 charretiers de campagne, 25 domestiques dont 16 sachant traire, 1 maître-domestique, 14 vachers.

Demandent place : 5 boulangers, 6 charretiers de campagne, 1 charron, 3 charpentiers, 2 chandronniers, 4 chauffeurs (chauffage central), 3 cochers, 6 commis de bureau, 3 cordonniers, 1 couvreur, 10 domestiques de campagne, 1 domestique de maison, 2 ferblantiers, 6 fromagers et aides, 7 garçons de peine, 2 infirmiers, 4 magasiniers, 3 maçons, 30 manoeuvres et terrassiers, 4 mécaniciens, 11 menuisiers, 1 menuisier, 4 peintres, 3 scieurs, 3 selliers-tapissiers, 2 serruriers, 1 tailleur, 4 valets de chambre, 3 vachers.
Pour Noël : 11 charretiers de campagne, 8 domestiques de campagne dont 3 sachant traire, 6 vachers.

Liste de l'Office central des apprentisages, Chancellerie, N° 21
Apprentis demandés : 3 boulangers, 1 charcutier, 1 charron, 1 confiseur, 1 sellier, 1 maréchal, 1 tailleur.
Apprentis demandant place : 2 boulangers, 1 charron, 1 cordonnier, 2 employés de commerce, 5 mécaniciens.

Bureau de placement officiel et gratuit pour les femmes
Rue de l'Hôpital, 11.

On demande : 2 femmes de chambre, 2 filles à tout faire, 10 servantes de campagne.
Demandent place : 15 aides de ménage, 4 bonnes d'enfants, 5 bonnes supérieures, 5 institutrices, 3 cuisinières, 4 femmes de chambre, 10 filles à tout faire, 5 filles de salle, 5 filles de cuisine, 5 filles d'office, 4 somnolières, 2 moiselles de bureau, 2 filles de magasin, 2 servantes de cure, 7 servantes de campagne, 2 tailleuses, 10 lessiveuses-récupères, 3 repasseuses, 4 couturières ou lingères, 12 personnes travaillant à l'heure, 1 apprentie-tailleuse.

SANTAIRE

Pour toutes vos réparations ou installations de chambres de bain, toilettes et W.-C., adressez-vous à la CALORIE, rue du Tir, 12, Fribourg. Téléphone 1 44.

ATTENTION
Grande Brasserie de l'Épée
DISTRIBUTION DE BISCUITS
Dimanche 6 décembre
Vins de toute première qualité
Se recommande, M. Sottaz, financier.

Les cigares FROSSARD
sont les meilleurs
EN VENTE PARTOUT

OFFRES
sous chiffres.... à l'Agence de publicité
HAASENSTEIN & VOGLER

On lit journellement dans des centaines d'annonces cette phrase finale, ce qui prouve qu'on se sert de plus en plus, même pour de petites annonces : demandes de places, recherche de personnel, remises de commerce, etc., etc., de l'entremise de notre agence de publicité. Nos clients ont ainsi l'avantage d'être conseillés par des personnes d'expérience pouvant choisir les journaux les plus qualifiés et rédiger une annonce bien apparente et efficace. Ils sont toujours assurés du minimum de frais, de temps, de travail, et une absolue discrétion. Les offres leur sont remises, chaque jour, fermées.
HAASENSTEIN & VOGLER
Fribourg
Rue du Tir
(Bâtiment de la Banque Populaire Suisse)

AGENDAS DE BUREAU

(35 sur 14 centimètres)
1 jour par page, relié Fr. 3.50
2 " " " " " 1.80
4 " " " " " 1.30

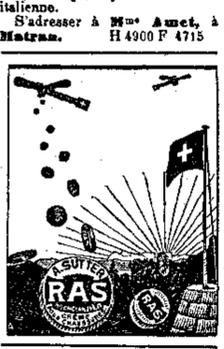
En vente à la Librairie catholique, 130, place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles

Bon domestique

de campagne est demandé, sachant bien traire, de 17 à 30 ans, sérieux.
S'adresser à Arnold Herzog, Salvaux, 4713

Les poudres
Wernlé ;
Poli-Cuivre
Poli-couteaux
Argenticoïne
sont des
produits suisses !
25 Cts. le paquet dans les drogueries, épiceries etc.

On demande à acheter, quelques
POUSSINES
du printemps, si possible de race italienne.
S'adresser à M^{me} Auet, à Matran. H 4900 F 4715



Feras la livre Fr. 1.—
Lavarets " " 1.—
Bardelles " " 1.—
Lottes " " 1.40
Anguilles " " 1.50
Truites, Brochets, Perches, au plus juste prix. 4705

LAUBLI, frères

commerce de poissons
ERMATINGEN
(Lac de Constance)

Châtaignes
grosses, extra : 10 kg. Fr. 2.30 ;
15 kg. Fr. 3.40 ; 100 kg. Fr. 20.60, port dû.
R. Halé, maître de poste, Cadenazzo (Tessin). 4637

Vendez vieux dentiers à Corpataux, rue des Alpes, 19, Fribourg.

A LOUER

1 logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, eau, gaz et électricité.
2982
S'adresser : Bureau Hogg-Monn, Avenue du Midi, 17.

OIES

J'offre jusqu'à l'épuisement du stock
Oies engraisées
italiennes, J., fraîches, à Fr. 1.80 le kg.
Chapons : à Fr. 2.50 le kg.
Canards : à Fr. 2.80 le kg.
Canards : à Fr. 2.50 le kg., franco lieu de destination.
Emilio Faracchini
Import. de volaille, Locarno.

On observe sur chaque oie la raison sociale indiquée ci-haut. Refusez les contrefaçons.



Le savon Steinfels, blanc et jaune, crée des économies. Par son emploi, vous n'abîmerez pas la durée normale de votre linge. Sa composition est irréprochable. 4730

Châtaignes vertes
15 kg. Fr. 4.50 ; 10 kg. Fr. 3.10, franco p. poste ; 100 kg. Fr. 20.—, franco gare Lugano.
Fils de Stefano Notari, Lugano. H 7175 O 4641



Demandez notre riche collection avec figurines gratis en France.
Prix
extraordinairement
avantageux
Ecrossals, Chinés, Côtelés, Crépons, Duchesse, Crêpe de Chine, Charmeuse, Velours et Peluches, ainsi que Bouses et Robes brodées pour Dames et Fillettes dans tous les tissus modernes (non confectionnés). Catalogue de broderies pour linge et d'articles pour cadeaux.
Envoi franco de port contre remboursement.
La plus importante maison d'exportation en détail de la Suisse.
Schweizer & Co., Lucerne 25

ARBRES FRUITIERS à COUTEAU et à CIDRE
Arbres forestiers et d'ornement.
Rosiers, Arbustes, Plantes vivaces.
— Catalogue gratis —
Exposition nationale 1914, prix d'honneur et 1^{er} prix.
Pépinières de Cressy : H. HERTZSCHUCH, Onex, Genève

Denrées coloniales
GROS Epicurie fine DÉTAIL
EIGENMANN, CHATTON & Co
Anciennement :
Maison Arnold KESER
Rue du Tilleul, N° 148 & 149
MAGASIN AGRANDI

Spécialités : Cafés verts et rôtis ; Grand assortiment d'articles de fête ; Biscuits suisses et anglais, chocolats, conserves, liqueurs fines, thés, etc.
Téléphone N° 23

Nous recommandons à notre clientèle, chaque année plus nombreuse, de toujours exiger notre marque sur tous les emballages de notre produit. — Il n'y a pas de produit stérilisé au notre, mais seulement de grossières contrefaçons. Le Lysoform n'est pas stérilisé, de tache pas et a une odeur agréable, tout en étant très actif comme désinfectant et antiseptique. — Dans toutes les pharmacies. — Gros : Société Suisse d'Antiseptique Lysoform, Lausanne.



Sierra PENSION BEAU-SITE (Valais)
Maison excep. ensoleillée. Prix très modérés. Cuisine soignée et abondante.
H 34516 L 4675
M^{me} FARDEL

La guerre de 1914

Le « Journal de Genève » publie un deuxième cahier de documents sur les origines de la guerre.
Il contient les dépêches échangées entre le Tsar et le prince régent de Serbie et entre le Tsar et l'empereur Guillaume II ; les dépêches diplomatiques qui ont précédé la violation de la neutralité belge et le commencement complet de la séance du Parlement de Bruxelles où le roi Albert a annoncé aux représentants du peuple l'attaque imprévue dont le pays était victime ; — les rapports, du plus haut intérêt, des Ambassadeurs d'Angleterre à Vienne et à Berlin sur leurs derniers efforts pour empêcher la guerre ; — tous les discours, encore inédits en français prononcés à la Douma russe dans la grande séance où le Tsar a fait connaître les déclarations de guerre de l'Allemagne et de l'Autriche à son empire et demandé les crédits pour y faire face.
Tous ces documents, d'une exactitude scrupuleuse, sont nécessaires pour se faire une idée juste des causes de la guerre. Ils sont d'un puissant intérêt historique et doivent être soigneusement conservés.
La brochure est en vente au prix de 1 fr.
dans tous les kiosques et gares ainsi qu'à l'Administration du Journal de Genève qui l'enverra contre chèque postal ou contre la valeur en timbres poste, mais non contre remboursement.
H 4587 X 4700

Château de Bœttstein près Klingnau (Argovie)
Etablissement de cure pour messieurs ayant besoin de repos. Diète sans alcool. Occasion de travail au jardin et dans la forêt. Prix de 2 francs 50 à 8 fr.
H 6838 Q 4335
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Butler, dir.

CHAUFFAGE

Pour toutes vos réparations ou transformations à votre chauffage central, adressez-vous à la CALORIE, rue du Tir, 12, Fribourg.
Téléphone N° 1.44
H 4780 F 4628

Le meilleur vin tonique et apéritif
Vente annuelle : 15 MILLIONS DE BOUTEILLES
BYRREH
PREMIÈRES RÉCOMPENSES aux Grandes Expositions
L. VIOLET, successeur
Maison Violet Frères, à Thuir (France)

